



FICHE d'INSCRIPTION 2026-2027

SAISON SPORTIVE 14/09/2026 au 19/06/2027

CADRE RÉSERVE AUX MEMBRES DU BUREAU NP GVL

Date d'inscription.....

Création Renouvellement Certificat médical Attestation Santé Assurance complémentaire remplie

Banque	Adhésion 40 €	i-Réseau	Gmail
Activité(s)		Chèque 1	€ Chèque 2 €
Activité(s)		Chèque 1	€ Chèque 2 €

N° de licence (si renouvellement) Femme Homme

NOM D'USAGE PRÉNOM

NOM de NAISSANCE DATE de naissance

e. mail N° téléphone

ADRESSE CP VILLE

La fourniture de votre adresse mail permet l'envoi de la licence EPGV par voie dématérialisée

et le bon suivi de votre dossier dans notre association.

Activité		Jour et horaire	Cotisation	Lieu de pratique
ACTIVITÉS GYM	• Gym dynamique	<input type="checkbox"/> Lundi 18h00 <input type="checkbox"/> Lundi 19h00	114 € pour 1 ou 2 activités 35 € pour la 3 ^e activité	Gymnase Gaston Serpette mezzanine
	• Actigym sénior	<input type="checkbox"/> Mardi 17h30		
	• Actigym sénior	<input type="checkbox"/> Mercredi 10h15		
	• Stretching	<input type="checkbox"/> Mercredi 17h30		
	• Actigym sénior	<input type="checkbox"/> Jeudi 17h30		
	• Renforcement musculaire	<input type="checkbox"/> Jeudi 18h30		
	• Stretching	<input type="checkbox"/> Mardi 10h00 <input type="checkbox"/> Mardi 11h10		
• Body Zen	<input type="checkbox"/> Vendredi 10h00	110 €	Salle A 39 rue Félix Thomas	
• Fitness danse	<input type="checkbox"/> Vendredi 11h00	110 €		
• Cross training	<input type="checkbox"/> Jeudi 19h30	150 €	Gymnase Gaston Serpette mezzanine	
• Pilates	<input type="checkbox"/> Mercredi 11h15 <input type="checkbox"/> Mercredi 12h15	160 €		
• Marche nordique / sport santé (durée 1h30)	<input type="checkbox"/> Samedi 9h30	140 €	NANTES – Parc de Procé RDV parking en bas du parc les premières semaines	
<input type="checkbox"/>	ACTIVITÉS DUO (Intérieur + extérieur) + une activité en intérieur au choix + plus en extérieur marche nordique	216 €		
ADHÉSION (obligatoire) 1 chèque à l'ordre de NP GVL :			40 €	Carte blanche acceptée
COTISATIONS – 1 chèque par activité à l'ordre de NP GVL. Possibilité de payer en 2 fois, dans ce cas les chèques seront encaissés en octobre et décembre 2026.				

Questionnaire de santé EPGV pour le sportif majeur

ANNEXE 1 - questionnaire de santé – Majeurs Volet à conserver par le licencié

L'exercice physique pratiqué d'une façon régulière constitue une occupation de loisir saine et agréable. Beaucoup de personnes devraient augmenter leur niveau d'activité physique au quotidien, et ce tous les jours de la semaine. Mener une vie active est bénéfique pour la santé de tous.

Ce questionnaire vous dira s'il est nécessaire pour vous de consulter un médecin afin d'établir l'absence de contre-indication à la pratique d'activités physiques et sportives.

S'il vous plaît, répondez soigneusement et honnêtement à ces 6 questions : cochez Oui ou Non	OUI	NON
1) Votre médecin vous a dit que vous étiez atteint d'un problème cardiaque, d'une d'hypertension artérielle, d'une affection de longue durée (ALD) ou d'une autre maladie chronique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexplicquée ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3) Ressentez-vous une douleur à la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel au repos, une fatigue intense au cours de vos activités quotidiennes ou lorsque vous faites de l'activité physique?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4) Éprouvez-vous des pertes d'équilibre liés à des étourdissements ou avez-vous perdu connaissance au cours des 12 derniers mois?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5) Prenez-vous actuellement des médicaments prescrits pour une maladie chronique ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc...) survenu durant les 12 derniers mois ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié		

- Si vous avez répondu NON à toutes les questions ci-dessus, merci de remplir et signer l'attestation sur l'honneur ci jointe et la remettre à votre club.
- Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs des questions ci-dessus, votre état de santé nécessite un avis médical avant de commencer ou poursuivre une activité physique. Vous devez consulter votre médecin afin qu'il vous examine et vous délivre un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du sport. Certificat à remettre à votre club. Le certificat médical doit dater de moins de 6 mois.

Volet à remettre à l'association

ATTESTATION EN VUE DE L'OBTENTION OU DU RENOUVELLEMENT D'UNE LICENCE À LA FFEPGV

Je soussigné M/Mme :, né(e) le..... atteste avoir renseigné le questionnaire de santé et avoir répondu par la négative à l'ensemble des questions du questionnaire de santé.

Saison **2026 / 2027**, Club Sport Vitalité **NANTES PROCE GYM VOLONTAIRE ET LOISIRS**

A, le...../...../.....

Signature





SAISON SPORTIVE 14/09/2026 au 19/06/2027

Conditions d'adhésion

Assurance

Conformément à l'article L. 321-1 du Code du sport, la FFSV a conclu un contrat d'assurance (avec la MAIF) qui couvre les associations et les adhérents pour l'ensemble des activités mises en œuvre.

Par ailleurs, pour un montant de 12.80 € le licencié a la possibilité de souscrire à une assurance complémentaire venant en plus de l'assurance de base de la saison en cours. L'adhérent est informé de l'intérêt que présente la souscription d'une assurance de personne couvrant les dommages corporels auxquels sa pratique sportive peut l'exposer.

Statuts et Règlement intérieur

L'adhésion à l'association entraîne l'acceptation de l'ensemble des dispositions de ses statuts et de son règlement intérieur. Les documents sont consultables sur le site internet, ou à la demande auprès d'un membre du bureau.

Conditions d'annulation

L'annulation de la cotisation est conditionnée à la présentation d'un certificat médical précisant la non possibilité de poursuivre l'activité pour raison de santé. Un remboursement sera possible aux conditions suivantes :

- avant le 31/12 Remboursement de 2 trimestres
- avant le 31/03 Remboursement de 1 trimestre

Participation à l'Assemblée Générale

L'association est administrée par un Bureau ou un Comité Directeur bénévole. Il est important que chacun participe à la vie du club notamment par sa présence à l'Assemblée Générale annuelle.

Utilisation des données personnelles

L'adhérent est informé que l'association et la Fédération Française Sport Vitalité (FFSV) collectent et utilisent ses données personnelles dans le cadre de son contrat d'adhésion avec l'association et du contrôle de l'honorabilité lorsqu'il est nécessaire. Les données personnelles de chaque adhérent sont utilisées à des fins de gestion associative, mais également à des fins statistiques non-nominatives, ainsi qu'à la MAIF pour l'assurance responsabilité civile. Chaque adhérent est informé qu'il a un droit d'accès, de modification, d'effacement et de portabilité qu'il peut exercer sur ses données personnelles. Pour faire valoir ce droit, l'adhérent devra envoyer un mail à l'association à l'adresse suivante : nantesproce.contactqvl@gmail.com ou un courrier à l'adresse de l'association.

Ces informations à caractère personnel sont communiquées à la Fédération Française Sport Vitalité (FFSV) et aux structures déconcentrées de la Fédération (CODEP et COREG) pour votre inscription et votre recensement en tant que licencié EPGV, ainsi qu'à la MAIF pour l'assurance responsabilité civile et seront conservées durant 2 ans à compter de la fin de l'inscription.

Honorabilité des bénévoles

Le Ministère des Sports met en place un contrôle systématique de l'honorabilité des animateurs bénévoles et des équipes dirigeantes des clubs. L'honorabilité correspond à l'obligation légale de ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation pénale ou d'une mesure de police administrative pour pouvoir accéder à une fonction.

En cas d'accès à des fonctions de dirigeant ou d'animateur bénévole (occasionnel ou régulier), je suis informé(e) que les éléments constitutifs de mon identité seront transmis par la FFSV aux services de l'Etat afin qu'un contrôle automatisé de mon honorabilité, au sens de l'article L. 212-9 du Code du sport, soit effectué (consultation du bulletin n°2 et du FIJAIS).



SAISON SPORTIVE 14/09/2026 au 19/06/2027

DÉPOSEZ VOTRE DOSSIER D'INSCRIPTION

L'accès aux séances est conditionné à la remise d'un dossier d'inscription complet :

- Fiche d'inscription complétée et signée
- Adhésion, un chèque de 40 €
- Cotisation, un chèque par activité, possibilité de payer en 2 fois.

RÉPARTITION DE L'ADHÉSION

Licence EPGV *	25.00 €
Part départementale et régionale licence 2026-2027	11.50 €
Adhésion NP GVL	3.50 €
Adhésion totale	40.00 €

* Le montant de la licence EPGV donne lieu à une réduction fiscale

ASSURANCE COMPLÉMENTAIRE (facultative)
(mais obligation de remplir cette proposition)

La responsabilité civile et l'indemnisation des dommages corporels sont compris dans le montant de la licence.

Vous pouvez souscrire une assurance individuelle dommages corporels complémentaire IAC SPORT pour 15.57 €.

Garanties complémentaires IAC Sport

- | | |
|--------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | OUI je souhaite souscrire une option complémentaire. |
| <input type="checkbox"/> | NON je ne désire pas souscrire d'option complémentaire. |

Je soussigné(e)

certifie avoir pris connaissance des conditions suivantes :

- conditions d'adhésion,
- assurance complémentaire,
- questionnaire de santé.

Le

Signature :